

Commission Nationale d'Action Civique

Déclaration finale sur le thème : Etre citoyen français en 2010

Congrès National de Montpellier – Mai 2010 –

"Le lien Armée-Nation" avait, initialement, été retenu comme thème pour la motion annuelle de l'UNC. Monsieur Eric Besson, Ministre de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire, ayant ouvert le débat sur l'identité nationale, l'UNC ne pouvait rester absente d'un tel sujet — qui avait fait l'objet de notre réflexion en 2008.

Notre association a, en conséquence, décidé d'apporter son concours au débat national en traitant, aujourd'hui, le thème : «Etre citoyen français en 2010 », le lien « Armée Nation » s'y trouvant, d'ailleurs, parfaitement intégré.

Être français en 2010

Le socle

La France, comme la plupart des nations, a retenu quatre symboles de base pour réunir ses citoyens :

- La Langue : le Français ;
- Le Drapeau : bleu, blanc, rouge ;
- L'Hymne : la Marseillaise ;
- La Devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

Il convient d'y ajouter, et c'est une spécificité française : le principe de laïcité et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, éléments capitaux, constitutifs de notre identité nationale en ce début du XXIème siècle.

Cet ensemble de valeurs constitue le socle de l'identité de la France. Il s'est progressivement forgé durant deux millénaires, depuis l'époque gallo-romaine et tout au long de l'histoire de la France. Il a façonné la physionomie de notre pays et la mentalité de ses citoyens.

L'Etat, notamment l'Education Nationale, mais aussi la Famille, ont donc le devoir de transmettre aux jeunes générations ces valeurs et leurs symboles, dont témoigne toute l'histoire de France.

L'Etat a également la responsabilité de faire respecter, à travers ces valeurs, l'identité nationale.

Défenseur de cet ensemble, l'Armée puise sa force et sa légitimité dans son lien avec la Nation.

Mais le citoyen français de 2010 est confronté à des mutations profondes, voire à des bouleversements, dont certains peuvent générer des situations dangereuses pour la permanence de ces valeurs et, à terme pour son identité.

Les bouleversements

Le 20ème siècle a connu des changements qui n'ont pas d'équivalent dans notre histoire, en particulier depuis la fin du dernier conflit mondial, période à partir de laquelle ils se sont accélérés, ce qui a radicalement modifié notre cadre de vie.

Ainsi, a-t-on pu suivre, en direct, les premiers pas de l'homme sur la lune, et ceci sur des écrans de télévision qui avaient envahi nos domiciles depuis le début des années 60. Il en est de même pour l'exploration progressive de l'Univers, à laquelle nous assistons quotidiennement.

Les puces électroniques et les souris nous permettent de naviguer sur la Toile, de nous informer, de nous distraire et de commander tout et n'importe quoi depuis notre salon. Car l'informatique, pendant un temps réservée au secteur professionnel, a submergé nos foyers depuis une quinzaine d'années.

Les moyens de production et l'élévation du niveau de vie ont fait naître la société de consommation qui ne cesse de croître et d'embellir.

Dans le même temps et à la même vitesse, le tissu social s'est métamorphosé avec la disparition des trois quarts de nos agriculteurs, la disparition des mines, la délocalisation d'une partie de l'industrie et l'explosion des services.

La médecine a fait des progrès phénoménaux qui, associés à une meilleure hygiène de vie et une plus grande sécurité du travail, allongent constamment la durée moyenne de vie.

L'industrie nucléaire, initialement développée pour ses seules applications militaires et qui, grâce à la bombe atomique, avait permis de mettre fin à la deuxième guerre mondiale, trouvait des applications civiles, notamment en médecine et pour la production d'électricité.

Elle permettait également de vivre une période exceptionnelle sans conflit majeur en raison de la menace que laissait planer l'emploi des armes nucléaires.

Par ailleurs, les femmes françaises, qui n'ont obtenu le droit de vote qu'en 1945, sont aujourd'hui présentes dans presque tous les postes de responsabilités, tant dans la fonction publique que dans le secteur privé.

Ces véritables séismes, multiples, brusques, profonds et continus, font que tous les dix ans, on a l'impression de changer de monde. Ce qui n'est pas sans poser certains problèmes de communication entre parents et enfants. Ils ont aussi apporté leur lot de changements et de risques pour nos valeurs et pour notre identité.

Ainsi le **Français**, langue riche et précise, autrefois langue diplomatique mondialement reconnue, et qui est toujours le plus fort garant de notre identité et de notre cohésion, voit-il son audience se réduire à l'étranger où l'anglais lui est de plus en plus souvent préféré.

Par ailleurs, les mots et expressions en anglais envahissent notre vie quotidienne alors même que, le plus souvent, leur équivalent français existe). La publicité va même plus loin en empruntant parfois des phrases entières à la langue de Shakespeare avec renvoi à la traduction française en petits caractères.

Des entreprises françaises donnent des noms anglais à certaines de leurs filiales ou certains de leurs produits.

Enfin, comme semble le démontrer une récente étude sur le sujet, l'utilisation du langage des « SMS » ne fait rien pour corriger la pauvreté trop fréquente du vocabulaire de nos concitoyens. Tout cela est perceptible, notamment dans les trop nombreuses fautes de français et la syntaxe parfois approximative de certains médias, notamment audiovisuels.

L'élévation du niveau de vie en occident a encouragé l'**immigration** de façon considérable dans les pays occidentaux et libres.

Aujourd'hui, l'Europe occidentale et, notamment, la France, connaissent des vagues d'immigration sans précédent. Des populations venues de pays et de continents très différents viennent chercher refuge sur notre territoire : l'Afrique principalement, l'Asie et aussi, depuis la chute du mur de Berlin, les Pays de l'Est.

Se pose alors la question de la maîtrise de ces flux dans des proportions acceptables pour notre pays, en même temps que celle de la volonté de certaines minorités à vouloir imposer leur modèle identitaire.

Or, l'intégration ne doit pas se faire au détriment de la France, de sa culture, de ses valeurs. Et sauf à abandonner une partie de son identité, notamment par la modification de ses lois et de sa culture, notre pays ne peut oublier ses origines, qui sont judéo-chrétiennes, quoi qu'on en dise parfois !

On risquerait, sinon, de se retrouver dans la situation paradoxale où ceux qui ont voulu immigrer par amour de notre pays n'y trouveraient plus les raisons mêmes pour lesquelles ils ont désiré s'y installer. On pense, à cet égard, à ceux qui se sont battus pour la France, parfois même avant d'en avoir obtenu la nationalité. On pense aux tirailleurs, aux troupes indigènes, aux harkis, notamment, mais aussi aux immigrés de toutes origines qui sont aujourd'hui sapeurs-pompiers ou donneurs de sang ; à ceux qui ont volontairement décidé de faire de la France leur nouvelle patrie tout simplement parce qu'ils l'aimaient telle qu'elle leur apparaissait alors.

Enfin, le droit du sol accroît le risque de considérer comme français des personnes qui ne recherchent la nationalité française que pour des seules raisons de mieux-être matériel, sans manifester le moindre intérêt pour les valeurs culturelles, humaines ou sociales qui font précisément l'essentiel de la spécificité française ; sans réelle attache sentimentale pour notre pays.

Rappelons que la France, tout au long de son histoire, a accueilli des vagues successives d'immigrants qui ont su s'intégrer dans le corps social français en y apportant leurs qualités et sans que soit modifiée pour autant, en profondeur, l'identité de notre pays. Ainsi conçue, l'assimilation ne peut être qu'une richesse pour la France.

Dans ce domaine, tout particulièrement, la laïcité à la française doit s'appliquer, qui est fondée sur la liberté de conscience, l'égalité des options spirituelles et l'universalité des lois de la République.

L'éloignement apparent du spectre de la guerre à échelle mondiale et l'arrivée de la société de consommation a, certes, conduit à un mieux-être, mais il a aussi été générateur d'un matérialisme réducteur ; il a entraîné un relâchement des **mœurs** qui continue, lui aussi à gagner du terrain. Le laisser-aller vestimentaire et comportemental qui s'accroît de jour en jour ainsi que les écarts de langage et les histoires sulfureuses racontées à la radio à des heures de grande écoute en sont des exemples.

C'est aussi le taux élevé de l'abstentionnisme aux élections, en dépit d'un droit de vote, qui devrait être un devoir, droit pourtant si chèrement acquis et si ardemment envié par ceux qui n'en bénéficient pas.

Mais ce sont également les atteintes inadmissibles au drapeau français et à la Marseillaise. Ces actes intolérables et inqualifiables envers le socle de nos valeurs doivent être sanctionnés sans aucune clémence, sinon, ce serait les cautionner et ainsi perdre à la fois notre honneur et notre identité.

L'armée quant à elle a subi de profonds changements. Le citoyen la voit de moins en moins car les hommes n'accomplissent plus leur service militaire et les soldats, de moins en moins nombreux, ne sortent plus en uniforme dans la rue ... Sauf pour "Vigipirate" !

Aujourd'hui, en raison de la "refondation" en cours (professionnalisation, réduction des effectifs, nouvelles missions à l'extérieur de nos frontières), la nation ne perçoit plus son armée de la même façon.

Ainsi, en ce qui concerne le lien entre l'Armée et la Nation, les cérémonies du 14 juillet sont un bon indicateur : Certes, on peut s'y faire une idée de l'évolution des moyens de nos forces militaires et de leurs missions. On est peut-être, ce jour-là, plus réceptif aux informations sur les opérations extérieures, sur leur coût matériel et surtout humain. Mais peut-on dire pour autant que notre opinion publique s'intéresse à la Défense ?

Or, le soldat, particulièrement dans le contexte des opérations extérieures, doit sentir que la nation le soutient, que les citoyens français comprennent et approuvent son action.

Dans ces conditions, la mise en place d'un service civique obligatoire serait sans doute bénéfique. Tout en permettant le brassage social qui fait cruellement défaut aux jeunes générations actuelles, il aurait un rôle formateur et d'intégration, il permettrait éventuellement d'apprendre un métier, toutes choses (valeurs ajoutées certainement) que permettait le service militaire.

L'histoire, qu'elle soit enseignée par l'Education nationale ou rapportée par les médias, les cinéastes ou les historiens, doit relater, en toute transparence, les événements qui ont amené à cimenter notre Nation et ses valeurs. Elle doit le faire en toute objectivité, notamment à propos des événements et des hommes qui ont écrit notre Histoire de France au prix des sacrifices que nous savons, souvent au prix de leur sang. Elle contribue aussi à forger la mémoire nationale et, à ce titre elle ne doit pas occulter les aspects les plus positifs du rôle de la France dans l'évolution de la société, en France, tant en métropole qu'outre-mer, mais aussi dans le monde.

Par ailleurs, il ne faut pas non plus lire et commenter les événements d'hier avec les lunettes d'aujourd'hui.

L'Europe, née du traité de Rome en 1957, a grandi, trop vite peut-être, passant de 6 à 27 membres. Elle cherche toujours sa voie. On peut constater qu'elle favorise une standardisation au niveau de la "région Europe" et conduit, dans le domaine économique, par exemple, beaucoup de petites entreprises à disparaître faute de moyens pour se mettre en conformité avec des normes économiques parfois hors de leur portée.

Or, sauf à perdre leur identité ce qui ne pourrait profiter à l'ensemble, il est essentiel que les Etats européens n'abandonnent pas toutes leurs spécificités. Ce serait comme si dans une équipe sportive tous les joueurs occupaient le même poste. Car la diversité de ses membres fera la force et la richesse de l'Union européenne. On rejoint là le fameux principe de subsidiarité

D'autant plus que la mondialisation est en marche et que déjà le monde de la finance et celui de l'économie franchissent allégrement les frontières au rythme des clics sur internet. Mais, heureusement il y a aussi des signes d'**espoir**, notamment lorsque l'on constate l'intérêt des jeunes pour l'histoire et la passion qu'ils mettent lors des concours sur la Résistance et les grands conflits, leur fierté lorsqu'on leur donne l'occasion de porter le drapeau français ou de chanter la Marseillaise lors des cérémonies patriotiques.

Et puis, c'est aussi dans les stades lors des épreuves où la France est présente et où l'on voit des supporters, toutes origines et générations confondues, dont les joues prennent des couleurs tricolores, qui brandissent des drapeaux français et chantent la Marseillaise. Nous voulons croire qu'en l'occurrence, il ne s'agit pas seulement de chauvinisme. Car, même s'il ne s'agit que de sport, cela prouve au moins, qu'ils ont intégré certaines valeurs identitaires propres à notre France.

En conclusion, être citoyen Français en 2010, c'est bien sûr la joie et la fierté d'être français dans un pays qui ne manque pas d'atouts tant sur le plan humain qu'en raison la diversité de ses paysages et de ses terroirs — ce qui en fait, d'ailleurs, l'une des premières destinations touristiques.

Mais c'est, aussi, pour chaque citoyenne et chaque citoyen dans le domaine qui lui est propre, préserver l'identité nationale car, comme le disait Rudyard Kipling : « Chaque sentinelle est responsable de tout l'Empire ».

C'est respecter les valeurs et donc les lois de la République, et en fonction du rôle de chacun dans la société, les faire respecter en expliquant leur signification, les transmettre aux générations futures

C'est exercer son droit et accomplir son devoir de vote.

C'est également se conduire de façon exemplaire quand on est hors de nos frontières afin de faire honneur à la France.

Bien évidemment, le monde combattant est au premier rang des défenseurs de notre citoyenneté. L'UNC, en particulier, mène depuis plus de 90 ans ce combat, sur le terrain, dans tous les conflits depuis 1914 et, pour l'ensemble de ses membres, pour entretenir le devoir de mémoire envers celles et ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté, et pour l'intégrité de notre Patrie.

C'est dans cet esprit que notre association demande, depuis fort longtemps que le 11 novembre soit décrété journée nationale du souvenir, tout en conservant, bien entendu, les autres dates commémoratives. Une telle décision permettrait de rassembler une fois par an tous les Français autour de leurs monuments aux morts. Et ceci sans distinction d'opinion, de génération ou d'autres critères.

Il nous appartient également d'être vigilants sur le devenir de notre condition de français qui peut, bien évidemment, évoluer en fonction des inévitables mutations de la société mais qui doit rester dans le cadre de notre socle de valeurs. Ces valeurs qui font, précisément notre identité et qui sont reconnues dans le monde entier depuis leur création, loin de toute idée d'absorption européenne ou mondiale.

Enfin, n'oublions surtout pas que le succès de notre combat pour l'identité française passe par une jeunesse qui ne demande qu'à respecter les valeurs que nous aurons su lui transmettre et lui faire aimer.

C'est à cette condition que nous continuerons, ainsi que les générations futures, à être fiers d'être citoyens de notre si beau pays : LA FRANCE.

Dominique Boyet